

Publié le 19 janvier 2014.
Dernière modification : 22 novembre 2025.
www.entreprises-coloniales.fr

RIZERIES D'EXTRÊME-ORIENT, Saïgon filiale de la [Société commerciale française de l'Indochine](#)

Société an., f. le 20 juillet 1918.
Épisodes précédents :
Rizerie Orient, à la maison allemande [Speidel](#), placée sous séquestre.
Trois rizeries chinoises.



[Coll. Jacques Bobée](#)
RIZERIES D'EXTRÊME-ORIENT
S.A. au capital de 25 MF
divisé en 100.000 actions de 250 francs

Statuts déposés en l'étude de M^e Camille Aymard, notaire à Saïgon

Siège social à Saïgon (Cochinchine),
15, quai de Belgique
ACTION DE DEUX CENT CINQUANTE FRANCS AU PORTEUR
entièrement libérée
Saïgon, le 6 octobre 1918

Un administrateur (à gauche) : Eugène Gigandet
Un administrateur (à droite) : Paul Ville
Moullot Marseille



Coll. Jacques Bobée
RIZERIES D'EXTRÊME-ORIENT
Idem avec comme signataires Charles Triadou et Paul Rauzy

Charles-Adrien LE BÈGUE DE GERMINY (1826-1922), président

Président de la [Société commerciale française de l'Indochine](#) (1917),

[Rizeries Indo-Chinoises](#)

(*Cote de la Bourse et de la banque*, 10 septembre 1919)

[1re mention Rizeries d'Ext.-Or.]

L'action Rizeries Indo-Chinoises entretient un bon courant d'échanges à 463 fr. Indépendamment de l'exploitation de son usine au Tonkin, l'activité sociale de cette entreprise comporte une organisation d'achats dans l'intérieur de l'Indo-Chine et l'exportation en Extrême-Orient. Elle possède, en outre, des intérêts dans la Société des Rizeries d'Extrême-Orient

RIZERIES D'EXTRÊME-ORIENT

(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1920, p. 134)

Capital : 25.000 de francs

Usines à Cholon

A. — Bureaux commerciaux

MM. P[aul] RAUZY ¹ et P[aul] VILLE ², administrateurs délégués ;

Ch[arles] TRIADOU, directeur ;

M[arcel] DUCLOS-RAUZY, sous-directeur ;

R[ené] COUTURIAUX, chef d'export ;

LORIN et MALVY, export ;

P. CASGNOU, export ;

DE ROLAND, shipping ;

P. CHAIX, assurances ,

RIBEIRO, trésorier ;

A. OUDOT, caissier ;

SCOTTO [Auguste], chef comptable ;

THIRION, PAUL, DE BOISVILLIERS, comptables ;

W. COIDAN, câbles et correspondances ;

¹ Paul Rauzy (1865-1942) : de la Société commerciale française de l'Indochine : cf.

² Paul Ville (1869-1924) : de la Société commerciale française de l'Indochine : cf.
Administrateur de la Compagnie foncière de l'Indochine.

Mlles V. CHATEL et B. CHATEL, sténo-dactylographes.

B. — Bureaux techniques
301, quai des Jonques (Cholon)

MM. F[rédéric] LAUBER ³, ingénieur E.C.P., ingénieur en chef ;
CHARBONNIER, chef des stocks ;
VIALINE, chef d'atelier central ;
MEUNIER, adjoint au chef d'atelier central ;
BARBORIN, LAMBERT, CARRIER, VALTER, chefs mécaniciens ;
RAINERI, FIVAS, ESCLÈFFER, GROSSET, FROSSARD, DE MICHERI, FEUGAS,
mécaniciens adjoints ;
BEHRINGER, magasinier général ;
RAYON, RIVIÈRE, HIBON, HERVÉ, magasiniers des stocks ;
LEBET, chef comptable
BOMPARD, caissier ;
Mlle GREEN, dactylographe.

CHOLON
Rizerie des Jonques
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1920, p. 137)
[pas de html]

TRIADOU, directeur ;
LAUBER, ingénieur en chef.

Rizeries d'Extrême-Orient
(*Le Journal des finances*, 7 mai 1920)

Malgré de très beaux résultats, nous croyons savoir, qu'à l'assemblée qui se tiendra fin courant ou commencement de juin, il ne sera proposé que 25 francs de dividende.
— Une augmentation de capital est envisagée dans des conditions avantageuses pour les anciens actionnaires. Elle se ferait au pair, à raison d'une nouvelle pour 2 anciennes.

(*Cote de la Bourse et de la banque*, 31 mai 1920)

Cours.

³ Frédéric Lauber : né le 22 novembre 1877 à Roanne (Loire). Fils de Caroline Joséphine Lauber, native de Colmar, et de père inconnu. Ingénieur ECP. Capitaine d'artillerie. Chevalier de la Légion d'honneur du 24 août 1921 (min. Guerre) : 23 ans de services militaires, 4 campagnes, 3 citations pendant la guerre. Ingénieur en chef de Rizeries d'Extrême-Orient et président de la Rizerie Tong-Wo à Cholon, président de la SCAMA (garage Ford) à Saïgon et de la Société agricole de Djamour (caféiers)(1928). Membre de la Société des études indochinoises. Il poursuivit sa carrière en France au sein du groupe Édouard-Raphaël Worms : administrateur de Félix Potin, de Pathé-Cinéma et de la Grande Maison de blanc. Décédé le 22 novembre 1964 à Paris (16^e).

Foire de Hanoï
Les établissements Rauzy et Ville
(*Les Annales coloniales*, 14 décembre 1920)

M. [Maurice] Le Gallen ⁴, gouverneur général *p. i.*, s'est longuement arrêté dans les stands qui abritent les produits des usines dirigées par MM. Rauzy et Ville. [...]

Dans le même stand [celui des « Rizeries indochinoises » d'Haïphong] figurent les produits des quatre rizeries qui fonctionnent à Cholon ; chacune d'elles peut traiter journalièrement plus d'un millier de tonnes de paddy. Ces rizeries fonctionnent sous les raisons sociales suivantes : « les Rizeries d'Extrême-Orient » au capital de 25 millions de fr., « les Rizeries Ban-Teck-Guan » au capital de un million 200.000 francs ; « les Rizeries de Tongwo » au capital de 3.600.000 fr. et « les Rizeries de Bang-Hong Guan » au capital de 2.200 000 francs.

Le Courrier d'Haïphong.

M. Long aux Rizeries d'Extrême-Orient
(*L'Écho annamite*, 27 août 1921)

Le gouverneur général, accompagné du gouverneur de la Cochinchine, a visité, hier matin, le groupe des quatre usines de la Société des rizeries d'Extrême-Orient à Cholon. Il fut reçu à son arrivée vers 7 h. 30 à l'usine de Tong-Wo, par M. Eugène Ville, administrateur délégué de la société, entouré de ses collaborateurs MM. [Frédéric] Lauber, ingénieur en chef ; Rousset, ingénieur adjoint ; Couturieux, directeur commercial ; Mertrand [*sic* : *Bertrand* ?], directeur adjoint.

Après un aperçu d'ensemble donné par l'examen du plan photographique cadastral de Cholon dressé par le Service de notre aviation indochinoise, le Gouverneur général visita en détail cette première usine qui traite environ 800 tonnes de paddy par jour. Il s'intéressa vivement aux explications de l'ingénieur en chef qui montra les transformations successives du paddy avant de devenir riz blanc.

Il se rendit ensuite aux rizeries de Ban-Hong-Guan, puis d'Orient (ancienne rizerie allemande) et termina par celle des Jonques où il prit congé de M. Eugène Ville et de ses collaborateurs après leur avoir exprimé sa satisfaction pour leurs efforts qui contribuent grandement au développement de l'industrie rizicole de la Cochinchine.

AEC 1922-709 — Rizeries d'Extrême-Orient, 15, quai de Belgique, SAIGON.

Agences : PARIS, 9, rue Tronchet. — MARSEILLE, 3, rue Armény.

Capital. — Sté an., f. le 20 juillet 1918, 25 millions de fr. en 100.000 act. de 250 fr. ent. lib. — Divid. : 1918, 20 fr. ; 1919, 25 fr. ; 1920, 37 fr. 50.

Objet. — Exploit. de 4 rizeries en Indochine : Orient, Tong-Wo, Pao-Teck Guan, Ban-Hong.

Siège d'exploit. à Cholon (Cochinchine).

Imp. — Riz glacés, riz blanchis, riz industriels, brisures de riz, farines et semoules de riz.

⁴ Maurice Le Gallen (1873-1955) : ancien résident supérieur au Cambodge et au Tonkin, puis gouverneur de la Cochinchine. Administrateur (1921), puis vice-président des Services contractuels des Messageries maritimes. En retraite (mars 1922). Administrateur (1922) des Distilleries de l'Indochine (SFDIC), président de Catecka, il s'égare dans les affaires Fommervault avant d'entrer au conseil de la Banque franco-chinoise (1932) et d'en devenir président (1936-1938), puis président d'honneur.

Conseil. — MM. le comte A[drien] de Germiny, présid. ; Paul Rauzy et Paul Ville, adm.-dél., Camille Aymard* [ancien notaire à Saïgon, fondateur de *L'Impartial*], L[ouis] Bernard ⁵, H[enry] Bondonneau ⁶, Ch. Gavoty ⁷, E[ugène] Gigandet ⁸, M[axime] Grammont ⁹, H[enri] Grand-Dufay ¹⁰, Ch[arles] Michel ¹¹, É[milien] Rocca ¹², Ch. Triadou, E[ugène] Ville, Ed. Worms ¹³, Marcel Duclos-Rauzy, adm.

Rizeries d'Extrême-Orient (Cote de la Bourse et de la banque, 6 janvier 1922)

Nous croyons intéressant de donner quelque indications sur la Société des Rizeries d'Extrême-Orient, dont les titres seront introduits demain à la Cote officielle des agents de change.

Sous le titre de Nam-Phong-Seng et au capital de 600.000 piastres indo-chinoises, une société de caractère germano-chinois, quoique légalement française, avait été fondée en 1916 pour l'exploitation de l'ancienne rizerie Orient.

En 1917, un groupe marseillais réussit à acquérir la presque totalité des actions et, après avoir nommé un conseil commercial composé en majeure partie de Français, procédait à une réduction préliminaire du capital qui était ramené à 330.000 piastres, ou 1.500.000 fr. au cours du jour, puis à une augmentation simultanée portant le capital définitif à 4 millions, divisé en 16.000 actions de 250 fr. En même temps, la Société prenait sa dénomination actuelle de Rizeries d'Extrême-Orient.

⁵ Louis Bernard (1869-1940) : beau-fils du banquier Edmond Goudchaux. Associé d'Hirschler et Cie. Voir [encadré](#).

⁶ Henri-Émile-Eugène Bondonneau : fils d'Émile Bondonneau, fabricant de poêles à charbon et marchand de combustible à Paris. Prospecteur minier en AOF dans les années 1900 (concessions apportées à l'Ivory Coast Goldfields), puis administrateur de la Société de recherches et de forages, de la Standard franco-américaine (1920-1930) et de la Société technique d'exploitation bananière, en Guinée (1933). Actionnaire de la Société française radioélectrique. Chevalier (1925), puis officier (1935) de la Légion d'honneur.

⁷ Charles Gavoty (1843-1938) : grande figure de la bourgeoisie catholique marseillaise. Administrateur délégué, puis vice-président des Raffineries de sucre de Saint-Louis, président de la Société méridionale pour la fabrication des corps gras alimentaires, administrateur de la Distillerie du Midi (dissoute en 1883), de la Nouvelle Société Méridionale d'Alimentation (1884) : « beurre artificiel », de l'Immobilière Marseillaise (1887) — à la suite du décès de son père — dont il deviendra vice-président, administrateur de la société Louis Long fils aîné et Cie : carrière de pierres à Cassis (dissolution en 1897), de la Compagnie d'armement colonial à Madagascar (1907), de France-Expansion (1918), des Rizeries d'Extrême-Orient à Cholon (1918), de la Société de l'Asie occidentale (Syrie), de la Cie franco-coloniale des riz (1927-1929), de la Banque de l'union orientale (1927), de la Caisse d'épargne de Marseille...

Père d'Alfred Gavoty (1877-1950), vice-président de la Société Immobilière marseillaise, administrateur de l'Enfida (Tunisie) et de la Faïencerie de Saint-Jean-du-Désert, à Marseille.

Beau-père d'Emmanuel de Fonscolombe (1874-1950), administrateur des Sucreries marseillaises de Madagascar et de la faïencerie susdite.

⁸ Eugène Gigandet (1852-1923) : des [Comptoirs Dufay et Gigandet](#), de Marseille. Administrateur des Éts Paul Duclos, de Marseille, président des Rizeries indochinoises, d'Haïphong.

⁹ Maxime Grammont (1881-1950) : voir encadré sur [Wm. G. Hale](#).

¹⁰ Henri Grand-Dufay (1858-1940) : des [Comptoirs Dufay et Gigandet](#), de Marseille. Commanditaire ou administrateur de plusieurs sociétés indochinoises. Voir [encadré](#).

¹¹ Charles Michel (1870-1937) : ingénieur E.C.P. Représentant de la banque Édouard-Raphaël Worms. Voir [Qui êtes-vous ?](#)

¹² Émilien Rocca. Marié à Rosalie de Roux. D'où Jean-Baptiste (1887), Émile (1903) et Geneviève, mariée à Victor Bataille, député du Cantal (1919-1924), puis de la Saône-et-Loire (1932-1942). Président des huileries-savonneries Rocca, Tassy, de Roux à Marseille, vice-président de la Société d'Honquan, administrateur de la Société immobilière marseillaise et de la Société industrielle africaine, décortiquage d'arachides à Rufisque (Sénégal).

¹³ Édouard-Raphaël Worms (1882-1954) : [banquier](#).

En octobre 1918, afin de développer son exploitation, la Société portait son capital à 12.500.000 fr et acquérait une grosse partie des actions de deux nouvelles usines de riz en plein rapport. En 1919, une quatrième usine fut encore achetée et le capital porté à 25 millions. La capacité de production des quatre usines de la Société est ainsi actuellement de 2.650 tonnes de riz par heure. Cette quantité représente à peu de chose près la moitié de la production totale de l'Indo-Chine, pays qui vient au deuxième rang parmi les exportateurs de riz du monde entier. L'accroissement des dividendes depuis la constitution de la société est significatif ; il avait été distribué 20 fr. en 1918 et 25 fr. en 1919 ; en 1920, ce dividende avait été porté à 37 50 ; ces chiffres s'entendent net d'impôts. Le tonnage travaillé du 1^{er} janvier au 30 novembre 1921 ressort à 768.234 tonnes de riz brut contre 350.761 pendant la même période de 1920.

Le bilan au 31 décembre 1920 comporte un total de réserves de 2.690.000 fr., y compris le report à à nouveau de 1.043.154 fr. mais sans tenir compte d'amortissements industriels importants.

D'autre part, il est intéressant de constater que le capital de cette société a été constitué sans actions d'apport, et qu'il n'existe ni part de fondateur à rémunérer, ni service d'obligations à assurer.

Les Rizeries d'Extrême-Orient

(*L'Information financière, économique et politique*, 12 janvier 1922)

(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 5 mars 1922)

[fd très sale. Nb corr.]

L'Indochine est, après la Birmanie, le grand grenier à riz du monde, ou plutôt la Cochinchine qui contribue pour les neuf dixièmes à la production de riz de notre grande colonie asiatique. Cette fécondité tient à la fois de la nature et de l'art. La Cochinchine est parcourue par les nombreux bras que fait le Mékong à son embouchure, ainsi que par des rivières et arroyos multiples qui donnent au sol une humidité tout à fait propre à la culture du riz.

Des travaux d'irrigation incessants ajoutent continuellement de nouvelles terres à cette culture et de grands progrès peuvent encore être réalisés dans cette voie.

Bien qu'en Indochine, comme dans tout l'Extrême-Orient, le riz soit à la base de la nourriture des indigènes, qui représentent en Cochinchine une population de plus de 3 millions d'habitants, malgré aussi les quantités qui sont distillées pour la production de l'alcool, il reste sur les récoltes d'importantes disponibilités pour la vente à d'autres pays. Les sorties annuelles de riz du port de Saigon, qui ont triplé en vingt ans, arrivent à atteindre de 1.300 à 1.500.000 tonnes dans les bonnes années. C'est ainsi qu'elles se sont élevées à 1.443.000 tonnes en 1918 contre 1.241.000 tonnes en 1917 et 1.100.000 tonnes en 1910. Elles ne sont ressorties qu'à 762.000 tonnes en 1919, année de récoltes médiocres, et à 1.020.000 tonnes en 1920. du fait de la crise générale qui s'est déclarée vers la fin de 1919 en Extrême-Orient, pour se propager bientôt aux États-Unis et à l'Europe. Mais elles se sont fortement relevées, au cours de l'année écoulée. En 1921, il a été exporté 1.517.000 tonnes, chiffre jamais atteint auparavant.

Le riz indochinois trouve particulièrement des débouchés faciles dans les pays prolifiques et surpeuplés d'Extrême-Orient, qui n'arrivent pas à suffire aux besoins de leur alimentation : Japon, Chine, Philippines, Indes néerlandaises. Là donc, à portée des marchés, qui vont en s'élargissant, et où il restera d'un placement aisé, même avec les nouveaux progrès de la production qu'il y a lieu de prévoir avec le développement des travaux d'hydraulique agricole.

*
* * *

Ce n'est qu'après avoir été décortiqué et travaillé dans des rizeries que le riz peut être livré à la consommation. Au point de vue tant industriel que commercial, le riz indochinois donne donc lieu à un grand mouvement d'affaires, qui, jusqu'à ces dernières années, était accaparé par les Chinois ou les Allemands. Depuis quelques années, des efforts sérieux ont été réalisés pour faire passer, autant que possible, entre des mains françaises le commerce et l'industrie du riz en Indochine. C'est une initiative de ce genre, qui a donné naissance à la Société des rizeries d'Extrême-Orient.

Grâce à l'achat de la presque totalité des actions, la Société Nam-Phong-Seng (ancienne rizerie Orient) passait, en juillet 1917, entre des mains françaises. Le capital, qui était de 600.000 piastres indochinoises, fut, après divers remaniements, porté successivement à 25 millions, son chiffre actuel. Il est représenté par 100.000 actions de 250 fr. Il n'existe ni parts de fondateurs, ni obligations, conditions favorables pour une rémunération intéressante du capital. La répartition des bénéfices a été ainsi prévue : 5 % à la réserve légale ; premier dividende de 8 % aux actions, avec possibilité de récupération sur les bénéfices ultérieurs, en cas de non-paiement de cette répartition ; 15 % au conseil ; sur le solde, 20 % au plus en faveur du personnel ; le surplus aux actions, sauf toutes, dotations de prévoyance jugées utiles.

La Société des rizeries d'Extrême-Orient, qui est la nouvelle raison sociale de la Société Nam-Phong-Seng, s'est assuré par l'acquisition a actions, le contrôle de trois autres rizeries chinoises, les rizeries Tong-Wo, Ban Hong-Guan et des Jonques, pouvant produire respectivement, par 24 heures, 850 tonnes, 800 tonnes et 500 tonnes de riz blanc. Avec les 500 tonnes de l'usine Orient, la capacité de production totale de la Société atteint 2.650 tonnes par 24 heures, soit près de la moitié de la puissance de production de toutes les rizeries de l'Indochine. La compagnie a donc acquis, en peu de temps, une situation prépondérante. Elle a mis en exécution, dans ces usines, un programme de travaux d'amélioration destinés à abaisser les frais d'exploitation.

Les comptes se sont soldés par des résultats qui ont été immédiatement satisfaisants ; et qui sont devenus régulièrement croissants de telle sorte que, malgré les augmentations du capital, le dividende net a pu être porté de 8 % pour 1918, à 10 % pour 1919 et 20 % pour 1920.

	Bénéfices	Amortissements et réserves	Report à nouveau	Dividende nets
	(En 1.000 fr.)			(En fr.)
1918	1.815	421	575	20
1919	4.890	1.561	605	25
1920	1.021	1.481	1.043	37,5

On constate, par la croissance et l'ampleur des bénéfices, que l'industrie sociale s'est sensiblement développée et qu'elle est lucrative.

La compagnie s'adonne exclusivement au façonnage du riz, évitant ainsi les risques commerciaux. Ses profits proviennent des prix de façon d'abord, et surtout des sous-produits qui lui sont laissés en toute propriété : brisures et farines blanches et farines cargos provenant de la mouture de ces dernières. Elle retire des bénéfices supplémentaires des magasinages et des opérations d'assurances pour compte de tiers, branches qui vont en se développant, ainsi que des « avances sur paddy » qu'elle a pu

organiser grâce au précieux concours de la Banque de l'Indochine, et qui lui assurent une clientèle fidèle.

Compte tenu de la dernière répartition, le bilan au 31 décembre 1920 se présentait de la façon suivante. Après déduction d'un million d'amortissements, les immobilisations ressortaient à 5.103.000 fr., alors que les réserves s'élevaient à 3.442.000 fr. Il y a lieu de considérer que les intérêts de la Compagnie consistent particulièrement dans des participations et que les sociétés contrôlées effectuent déjà, pour leur part, les prélèvements de prévoyance nécessaires. En outre des immobilisations, l'actif comprenait 20.763.428 fr. de participations et 8.721.366 fr. d'avances aux affaires contrôlées (ces dernières ayant remis en couverture 8.721.000 francs de rentes françaises et bons de la Défense), 5.360.000 fr. de débiteurs et disponibilités, et 2.427.000 fr. d'approvisionnements et marchandises. Avec le capital et les fonds de prévoyance, on trouve au passif 8 millions 831.000 fr. d'exigibilités et le montant des bénéfices à distribuer s'élevant à 5 millions 102.000 fr.

La situation financière apparaît ainsi convenablement équilibrée ; la Compagnie, qui travaille à façon, dans les conditions que nous avons indiquées, possède l'avantage de n'avoir qu'un fonds de roulement de marchandises réduit.

La Société des rizeries d'Extrême-Orient a donc brillamment débuté. L'exercice, 1921, qui vient de se terminer, promet d'être le plus brillant de tous. Nous avons signalé que les trois premiers exercices avaient donné de beaux résultats, bien que les années 1919 et 1920 eussent été marquées par de mauvaises récoltes. L'exercice 1921, au contraire, a été très favorisé à cet égard, aussi les affaires de la Compagnie sont-elles en notables progrès. Voici, à ce sujet, des chiffres très suggestifs, concernant l'activité de l'entreprise pendant les onze premiers mois de 1921, par comparaison avec la période correspondante de 1920 :

en tonnes	Riz brut traité	Riz blanc produit	Sous-produits
1921	768.234	518.078	100.119
1920	350.761	228.588	45.820
Augm.	417.473	289.490	54.299

La production a, comme on le voit, plus que doublé en 1921. L'exercice écoulé promet ainsi de donner des bénéfices supérieurs aux précédents. En ce qui concerne l'avenir, on ne peut que tirer des déductions favorables de la progression constante de la production du riz, en Cochinchine, de l'élargissement des débouchés par suite de l'augmentation de la population en Extrême-Orient avec l'accroissement des populations et enfin des preuves d'initiative et d'habileté données par la direction.

Les actions Rizeries d'Extrême-Orient, qui se négociaient déjà depuis deux ans à la Bourse de Marseille, se traitent depuis le début du mois à Paris où elles sont inscrites au Parquet aux environs de 589, cours auquel elles offrent, sur la base du dividende de 37 fr. 50 payé net d'impôts, un rendement supérieur à 6 % net et susceptible d'augmentation à brève échéance.

Voici la composition du conseil d'administration :

M. le comte Adrien de Germiny, ancien régent de la Banque de France, administrateur de la Banque de l'Indochine, de la Compagnie du chemin de fer du Nord, de la Banque ottomane, président.

MM. Paul Rauzy, administrateur de la Société commerciale française de l'Indochine, des Rizeries indochinoises, président du conseil d'administration de l'Huilerie et savonnerie de l'Extrême-Orient [à Haïphong] ; Paul Ville, président du conseil d'administration du Grand Moulin de Longchamp, administrateur de la Société

commerciale française de l'Indochine, des Rizeries indochinoises, de l'Huilerie et savonnerie de l'Extrême-Orient, administrateurs délégués,

MM. Louis Bernard, banquier, administrateur des Usines métallurgiques de la Basse-Loire ; Henri Bondonneau, industriel à Paris ; Charles Gavoty, ancien vice-président des Raffineries de sucre de Saint-Louis ; Eugène Gigandet, président du conseil d'administration des Rizeries indochinoises. vice-président des Comptoirs Dufay et Gigandet ; Maxime Grammont, administrateur des Émailleries réunies et Forges de Creil et de la Sarre ; Henri Grand-Dufay, administrateur des Établissements Verminck* [huilerie, Marseille] ; Charles Michel, administrateur des Phosphates tunisiens [et de la Cie métallurgique et minière fr.-marocaine...] ; Émilien Rocca, administrateur de la succursale de la Banque de France, à Marseille ; Édouard Worms, administrateur de la Société commerciale [française] de l'Indochine et de la Société des rizeries indochinoises ; Camille Aymard, administrateur de la Société des chantiers et ateliers de la Capelette ; Marcel Duclos, administrateur de l'Huilerie et savonnerie de d'Extrême-Orient ; Charles Triadou ¹⁴, administrateur de la Société W. Hale et Cie ; Eugène Ville, directeur de la Société commerciale française de l'Indochine, administrateur de l'Huilerie et savonnerie de d'Extrême-Orient.

L'Information, 12 janvier 1922.

NÉCROLOGIE

Adrien de Germiny

(*Le Journal des débats*, 18 mars 1922)

On annonce la mort du comte Adrien de Germiny, commandeur de la Légion d'honneur, ancien régent de la Banque de France, décédé le 16 mars, dans sa 96^e année, au château de Gouville (Seine-Inférieure).

RIZERIES D'EXTRÊME-ORIENT

(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 9 juin 1922)

L'exercice 1921 des Rizeries d'Extrême-Orient se solde par un bénéfice net de 8.507.634 fr. 78. En tenant compte du report antérieur de 1.043.154 fr. 95 le solde disponible s'élève à 9.550.789 fr. 73. Ainsi que nous l'avons annoncé dès le 2 juin, le Conseil d'administration proposera un dividende de 43 fr. 75 nets, contre 37 fr. 50 précédemment.

Chemins de fer sur routes d'Algérie

Rizeries d'Extrême-Orient

(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 26 juin 1922)

¹⁴ Charles Triadou : ancien fondé de pouvoirs de la Société commerciale française de l'Indochine (Rauzy et Ville), directeur, puis administrateur des Rizeries d'Extrême-Orient à Cholon, administrateur de la Société W. Hale et Cie, de la Banque industrielle de Chine (1922), de la Société minière de Pac-Lan, vice-président des Comptoirs généraux de l'Indochine et de la Cie saïgonnaise de navigation et de transport, administrateur des Hévées de Chalang et de ceux de Preck-Chlong (démission en 1930) et de la Société urbaine foncière indochinoise (SUFI)...

Depuis leur introduction sur le marché officiel, les actions de la Société des Rizeries d'Extrême-Orient, ont fait preuve d'une grande fermeté et s'inscrivent aujourd'hui à 606 fr.

Cette société a pris, en 1918, la suite d'une affaire indo-chinoise, fondée en 1916 sous le nom de Nam-Phong-Seng. Outre la rizerie Orient, qui appartenait à celle-ci, la Société s'est assurée, par acquisition d'actions, le contrôle de trois autres rizeries chinoises, les rizeries Tong-Wo, Ban-Hong-Guan et des Jonques.

On sait que le riz n'est propre à la consommation qu'après avoir été décortiqué et travaillé. C'est à ce travail que se livrent les quatre rizeries de la société, qui ne cultive pas le riz et est uniquement une entreprise de transformation et de commerce.

Les caractéristiques des quatre usines sont les suivantes :

La rizerie Orient produit 500 tonnes de riz blanc par 24 heures. Sa superficie est de 8 hectares 1/2, dont 2 couverts. Elle dispose d'une force motrice de 1.200 HP et occupe 500 employés et ouvriers. Un atelier central fabrique et répare le matériel nécessaire aux quatre usines.

La rizerie Tong-Wo produit 850 tonnes de riz blanc par 24 heures. Sa superficie est de 9 hectares dont près de 6 couverts et sa force motrice est de 1.500 HP. Elle emploie 500 employés et ouvriers.

La rizerie Ban-Hong-Guan produit 800 tonnes de riz blanc par 24 heures. Elle occupe 4 hectares 1/4, dont 3 1/2 couverts et dispose d'une force de 1.200 HP. Elle emploie 500 employés et ouvriers.

La rizerie des Jonques produit 500 tonnes de riz blanc par 24 heures, avec une superficie de 5 ha 1/2 dont 4 couverts et une force motrice de 1200 HP. Elle emploie 300 employés et ouvriers.

La capacité totale de production de la société est ainsi de 2.650 tonnes par 24 heures, ce qui représente environ la moitié de la production de l'ensemble des rizeries indo-chinoises. L'affaire a donc une situation prépondérante en Indo-Chine, pays qui vient au second rang dans le commerce mondial du riz.

*
* *

Au point de vue financier, la Société des Rizeries d'Extrême-Orient est aujourd'hui au capital de 25 millions de francs, représente par 100.000 actions de 250 fr. L'entreprise originaire, la Société Nam-Phong-Seng, avait été fondée en 1916 au capital de 600.000 piastres indo-chinoises, par un groupe germano-chinois. En juillet 1917, un groupe marseillais s'assura la majorité des actions et une assemblée générale nomma un conseil composé en majorité de Français.

À la suite de cette transformation, le capital fut réduit de 600.000 à 330.000 piastres, représentant, au cours, 1.500.000 fr., puis reporté à 4 millions de francs. C'est à ce moment que la société changea de dénomination et devint la Société des Rizeries d'Extrême-Orient actuelle. Deux nouvelles augmentations de capital eurent lieu depuis lors, l'une en octobre 1918, qui le porta à 12.500.000 fr., l'autre en février 1919, qui le porta à son chiffre actuel de 25 millions.

Il n'existe ni parts de fondateur, ni obligations.

La répartition des bénéfices se fait de la façon suivante : 5 % à la réserve légale ; premier dividende de 8 % aux actions, avec possibilité de récupération sur les bénéfices ultérieurs, en cas de non paiement de cette répartition ; 15 % au conseil ; sur le solde, 20 % au plus en faveur du personnel ; le surplus aux actions, sauf toutes dotations de prévoyance jugées utiles.

Voici quels ont été les résultats obtenus et les dividendes répartis depuis trois ans :

	Bénéfices	Amort. + rés.	Report à nouv.	Divid. net
	(en 1.000 fr.)			(en fr.)
1918	1.815	421	575	20 00
1919	4.890	1.561	605	25 00
1920	7.021	1.481	1.043	37 50
1921	8.508	—	—	43 75

La répartition du dividende de 43 fr. 75 s'appliquant à la totalité des 100.000 actions, n'a absorbé que 4.375.000 fr. Le bénéfice ayant atteint 8.507.635 francs, chiffre qui paraît avoir été obtenu après un examen sévère des divers postes du bilan, la société aurait pu répartir davantage. Le conseil a tenu à renforcer la trésorerie et à pratiquer de forts amortissements.

Le bilan au 31 décembre 1921 accuse une bonne situation. Les réserves atteignent 2.398.975 fr. auxquels vont s'ajouter les sommes réservées sur les bénéfices de 1921. Les immobilisations, après amortissements de 1921, sont comptées pour 5.071.848 fr. Quant à la trésorerie, elle se présente comme suit : Pour faire face à 13.842.930 francs de dettes, la société a 2.709.388 fr. d'espèces ou de bons et rentes françaises, 2.358.255 fr. de marchandises, 13.384.250 fr. de débiteurs, 9.604.450 fr. de titres en portefeuille en garantie d'avances et 17.283.935 fr. de valeurs en portefeuille et participations industrielles.

En 1921, la production de la société a été de 568.000 tonnes de riz blanc, contre 238.700 tonnes en 1920. La production de riz brut a aussi plus que doublé, de même que celle des sous-produits (brisures, farines blanches et farines cargo), qui constituent le principal profit de la société. Les résultats de janvier 1922 accusent une nouvelle augmentation par rapport à janvier 1921.

L'affaire est donc en plein développement et ses actions semblent mériter de prendre place au nombre des valeurs coloniales de premier rang.

Rizeries d'Extrême-Orient

Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 29 juin 1922
(*L'Information financière, économique et politique*, 6 juillet 1912)

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Messieurs,

Avant d'aborder l'ordre du jour de cette assemblée, nous avons le douloureux devoir de rendre un dernier hommage à La mémoire de notre très regretté président, le comte Adrien de Germiny. Malgré son grand âge, il avait accepté en 1917 de nous apporter le concours de sa vaste expérience des affaires, de sa connaissance particulière des questions coloniales et financières. Jusqu'au jour où la maladie l'éloigna de nous, il suivit fidèlement nos délibérations où s'exerçaient, respectées de tous, l'autorité de sa parole et la sagesse de ses conseils. Sa disparition laisse d'unanimes regrets dans notre Société, à laquelle il était, si profondément attaché. Nous conserverons longtemps, et avec vénération, le souvenir du comte de Germiny.

Messieurs,

L'exercice dont nous vous rendons compte a marqué un nouveau et sensible progrès des affaires sociales. S'il a été favorisé par une excellente récolte de riz en Cochinchine, qui a fourni à nos usines un aliment de travail abondant et rémunérateur, il a recueilli

surtout le fruit des efforts que nous faisons depuis plusieurs années pour perfectionner notre organisation, accroître notre outillage améliorer le rendement de notre exploitation.

Nous ne nous sommes pas départis de la politique de travail à façon, exempte d'aléas commerciaux, qui est la base de votre affaire et qui nous a permis, jusqu'ici, de vous soumettre chaque année des résultats remarquables par leur régularité. Cette politique sera poursuivie dans l'avenir, et, nous l'espérons, avec un succès croissant ; les résultats déjà obtenus pour l'exercice en cours autorisent cet espoir.

Ce succès, nous le devons, pour une grande part à la confiance que nous accorde une clientèle fidèle. Nous nous faisons un devoir de ne rien négliger pour nous l'attacher. Dans ce but, nous avons multiplié en 1921 les facilités de toutes natures que nous consentons à nos clients. Nous y avons été aidés, comme dans le passé, par l'appui trouvé auprès de la Banque de l'Indochine ; nous sommes heureux de les en remercier publiquement.

Au cours de cette année de travail particulièrement intensif, et sous des conditions climatériques parfois pénibles, nos collaborateurs de tout ordre ont rivalisé de zèle et d'activité. Vous saurez reconnaître leur dévouement en leur allouant, conformément aux statuts, une participation sur les bénéfices de l'exercice.

Le bilan au 31 décembre 1921, que MM. les commissaires aux comptes commentent dans leur rapport se présente comme suit :

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1921

.....
Total 7.683.358 59

Le dividende total de l'exercice 1921 serait ainsi de 17 1/2 %, soit 43 fr. 75 par action contre 37 fr. 50 en 1920.

Si vous ratifiez ces propositions, les écritures seront passées de conformité et le coupon pourra être mis en paiement à la même date que l'an dernier, soit à partir du 15 septembre 1922. Avec votre approbation, nous paierons ce dividende comme celui des exercices précédents, net de tout impôt.

Vous aurez à désigner vos commissaires aux comptes pour l'exercice 1922 et à fixer leur rémunération. Les commissaires sortants sont rééligibles.

Notre Société a été amenée à conclure des ententes et des marchés avec diverses sociétés dans lesquelles certains de vos administrateurs ont des intérêts. Nous vous prions de donner acte à votre conseil de cette déclaration et de lui renouveler pour l'exercice en cours, l'autorisation prévue par l'article 40 de la loi du. 24 juillet 1867.

Enfin votre conseil vous demande de lui donner comme d'usage avant de vous séparer quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

.....
Daniel Frank, Jules Gaudin.

RÉSOLUTIONS

1. L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, réunie à Paris le 29 juin 1922, après avoir entendu la lecture des rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes, déclare approuver lesdits rapports dans toutes leurs parties, ainsi que le bilan et les comptes de l'exercice 1921. Elle approuve également la répartition des bénéfices proposée par le Conseil d administration.

2. L'assemblée générale fixe à 43 fr. 75 nets d'impôts, le montant des intérêts et dividende de l'exercice 1921.

Le paiement en sera effectué à partir du 15 septembre 1922, dans les conditions qui seront déterminées par le conseil d'administration.

3. L'assemblée générale nomme MM. Jules Gaudin, expert comptable et Daniel Frank, docteur en droit, commissaires aux comptes pour l'exercice 1922 avec faculté d'agir ensemble ou séparément et l'un à défaut de l'autre Elle fixe à 1.000 francs la rémunération qui sera accordée à chacun d'eux.

4. L'assemblée générale donne acte au conseil d'administration qu'il lui a été rendu compte, conformément à la loi de 1867, des marchés ou entreprises passés avec les administrateurs ou avec des sociétés dans lesquelles certains administrateurs ont des intérêts directs ou indirects. Elle ratifie spécialement les opérations ainsi faites, et renouvelle au conseil, pour l'exercice en cours, l'autorisation prévue par la loi précisée.

5. L'assemblée générale donne quitus définitif à la succession du comte Adrien de Germigny et donne quitus à tout le conseil d'administration de sa gestion pour l'exercice 1921.

Les Rizeries d'Extrême-Orient (*L'Éveil économique de l'Indochine*, 20 août 1922)

Les actionnaires de cette société, dont le siège est à Saïgon, se sont réunis le 29 juin, à Paris, en assemblée générale, sous la présidence de M. P[aul] Ville, président du conseil d'administration.

Les bénéfices nets de l'exercice ressortent à 8.507.634 fr. 78.

L'assemblée a approuvé les comptes qui lui étaient présentés et la répartition proposée du solde bénéficiaire, notamment l'affectation aux amortissements et réserves de la somme de 1.867.431 fr. 14 et, en dehors des prélèvements statutaires, la distribution d'un dividende total de 17,5 %, soit 43 fr. 75 par action, contre 37 fr. 50 en 1920.

Visite à Cholon du gouverneur général *p. i.* (*L'Écho annamite*, 31 août 1922)

Mardi, à 16 heures, le gouverneur général, conduit par M. [Henry] de Tastes, président de la commission municipale de Cholon, a visité quelques-unes des industries de cette ville. La visite commença par la poterie Bun-Nguyen, se continua par la rizerie et l'huilerie de M. Truong-van-Bên, conseiller colonial, la rizerie et l'huilerie de M. Nguyễn-chiêu-Thông et l'usine Tong-Wo au Rach-Cat (société des Rizeries d'Extrême-Orient) dont M. [Frédéric] Lauber expliqua le fonctionnement jusque dans les moindres détails. [...]

PRISE DE CONTRÔLE DES RIZERIES DU PACIFIQUE

Rizeries d'Extrême-Orient
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 12 novembre 1922)

Cette société vient de prendre le contrôle absolu de la Rizerie du Pacifique*.

L'opération se réaliserait de la manière suivante : le capital de la Rizerie du Pacifique, d'un million de piastres, est transformé en un capital de 10 millions de francs, transformation qui permettrait à la société de désintéresser ses principaux créanciers. Sur ces 10 millions de francs, les Rizeries d'Extrême-Orient souscriraient 5 millions en actions privilégiées 6 %.

Publicité

Société des rizeries d'Extrême-Orient

CAPITAL : 25 MILLIONS DE FRANCS

FONDÉE PAR MM. P. RAUZY & P. VILLE

SIÈGE SOCIAL : SAIGON — 15, quai de Belgique

SIÈGE ADMINISTRATIF : PARIS — 11 *bis*, rue d'Aguesseau

Administrateurs délégués : MM. P. RAUZY & P. VILLE

(*L'Indochine - La vie technique industrielle agricole et coloniale*, décembre 1922)

[pénible décryptage sur mauvaises lectures automatiques après conversion de pages écran en TIFF][1/11/2009]

Cette société, par l'importance de son capital et son industrie, est la plus puissante de Cochinchine. Elle exploite à Cholon, à 7 kilomètres du port de Saigon, quatre grandes usines dénommées Orient, Tong-Wo, Ban-Hong-Guan et les Jonques) dont la capacité de production d'ensemble est de 2.650 tonnes de riz blanc par vingt-quatre heures, ce qui représente presque la moitié de la production de toutes les rizeries de l'Indochine. À elles quatre, elles disposent d'une force motrice de près de 5.000 chevaux et emploient un personnel de plus de 1.800 hommes : elles embrassent une étendue de plus de 27 hectares, dont 15 couverts.

Ces usines sont les plus considérables que l'on connaisse. On sait que l'Indochine est, après la Birmanie, la plus grande exportatrice de riz du globe. Mais la plus grande usine de Birmanie ne manipule que 700 tonnes de riz paddy par jour, tandis que la Société des rizeries d'Extrême-Orient en possède deux : Tong-Wo et Ban-Hong-Guan, qui peuvent manipuler 1.200 et 1.000 tonnes Tong-Wo a fait l'admiration de Lord Nothercliffe et des ambassadeurs Paul Claudel et de Fleuriau, lors de leur récent passage en Indochine. Tong-Wo est d'ailleurs la plus importante usine de riz de tout l'univers. À ajouter que la capacité des magasins de la Société est de 115.000 tonnes.

Sur 1.025.000 tonnes de riz exportées en 1921 par le port de Saigon, 568.000 tonnes, soit 55 %, ont été fournies par la Société des rizeries d'Extrême-Orient.

USINE " ORIENT "

USINE " TONG-WO " Bascule d'arrivée des produits.

Rizeries indochinoises

SIÈGE SOCIAL : HAÏPHONG (Tonkin)

SIÈGE ADMINISTRATIF : MARSEILLE, 3, rue Armény, 3

Administrateurs délégués : MM. Paul Rauzy et Paul Ville

Fondée en 1910 au capital de 300.000 fr., cette Société, au fur et à mesure de la progression de ses affaires, s'est portée en plusieurs étapes au capital actuel de 4 millions. Le degré de prospérité auquel elle est arrivée se trouve attesté par l'importance du dividende de 55 francs qu'elle distribue à ses actions de 100 francs.

Objet social : Industrie et commerce des riz et paddys, céréales et dérivés. La Société possède au Tonkin, à Haïphong, une rizerie modèle dont la capacité de production par vingt-quatre heures est de 150 tonnes de riz blanchi et 70 tonnes de riz glacé. Elle s'est spécialisée dans les catégories, plus lucratives, des riz de choix. À noter à ce propos que le Tonkin produit deux récoltes par an, et que la qualité des riz du Tonkin, mieux appropriée aux goûts d'Europe, obtint souvent une plus-value sur les qualités cochinchinoises. Indépendamment de l'usinage du riz, la Société fait de très importantes affaires d'exportation en tous produits alimentaires d'Indochine. Elle a pris de grosses participations dans diverses entreprises, notamment dans les Rizeries d'Extrême-Orient.

Société Commerciale Française de l'Indochine
SIÈGE SOCIAL : SAIGON
DIRECTIONS COMMERCIALES :
MARSEILLE — 3, rue Armény, 3
PARIS — 11 *bis*, rue d'Aguesseau
AGENCES : HAIPHONG et LONDRES
Administrateurs délégués : MM. Paul Rauzy et Paul Ville

La place considérable que cette Société, spécialisée dans le commerce de riz d'Indochine, a conquise en Extrême-Orient et en Europe, frappe d'autant plus l'attention que le petit capital originaire d'un million n'a jamais été augmenté. Il est vrai que la Société a très largement doté ses comptes de prévoyance. Elle n'en distribue pas moins cent francs de dividendes nets d'impôts à chaque action de 100 francs. En Bourse d'ailleurs, ses actions cotent 1.700 à 1.800 francs ; soit dix-sept à dix-huit fois le pair.

Organisation commerciale de premier ordre sur tous les grands marchés du monde.

Société des Rizeries d'Extrême-Orient

CAPITAL : 25 MILLIONS DE FRANCS

FONDÉE PAR MM. P. RAUZY & P. VILLE

SIÈGE SOCIAL : SAIGON - 15, Quai de Belgique

SIÈGE ADMINISTRATIF : PARIS - 11 bis, Rue d'Aguesseau

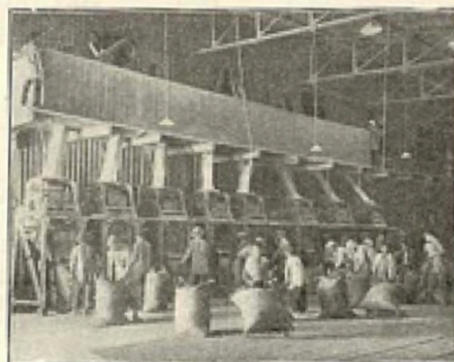
Administrateurs Délégués : MM. Paul Rauzy et Paul Ville

¶ Cette Société, par l'importance de son Capital et son Industrie, est la plus puissante de Cochinchine. Elle exploite à Cholon, à 7 kilomètres du port de Saigon, quatre grandes usines (dénommées **Orient**, **Tong-Wo**, **Ban-Hong-Guan** et les **Jonques**) dont la capacité de production d'ensemble est de 2.650 tonnes de riz blanc par vingt-quatre heures, ce qui représente presque la moitié de la production de toutes les rizeries de l'Indochine. A elles quatre, elles disposent d'une force motrice de plus de 5000 chevaux et emploient un personnel de plus de 1.800 hommes ; elles enbaument une étendue de plus de 27 hectares, dont 15 couverts.

¶ Ces usines sont les plus considérables que l'on connaisse. On sait que l'Indochine est, après la Birmanie, la plus grande exportatrice de riz du



USINE "ORIENT"



USINE "TONG-WO" — Bascule d'arrivée des produits.

globe. Mais la plus grande usine de Birmanie ne manipule que 700 tonnes de riz paddy par jour, tandis que la Société des Rizeries d'Extrême-Orient en possède deux : **Tong-Wo** et **Ban-Hong-Guan**, qui peuvent manipuler 1.200 et 1.000 tonnes respectivement. **Tong-Wo** a fait l'admiration de Lord Northcliffe et des Ambassadeurs Paul Claudel et de Fleurbaey, lors de leur récent passage en Indochine. **Tong-Wo** est d'ailleurs la plus importante usine de riz de tout l'univers. A ajouter que la capacité des magasins de la Société est de 115.000 tonnes.

¶ Sur 1.025.000 tonnes de riz exportées en 1921, par le port de Saigon, 568.000 tonnes, soit 55 0/0, ont été fournies par la Société des Rizeries d'Extrême-Orient.

Rizeries Indochinoises

SIÈGE SOCIAL : HAIPHONG (Tonkin)

SIÈGE ADMINISTRATIF

MARSEILLE - 3, Rue Armény, 3

Administrateurs Délégués : MM. Paul Rauzy et Paul Ville

Fondée en 1910 au capital de 300.000 fr., cette Société, au fur et à mesure de la progression de ses affaires, s'est portée en plusieurs étapes au capital actuel de 4 millions. Le degré de prospérité auquel elle est arrivée se trouve attesté par l'importance du dividende de 55 francs qu'elle distribue à ses actions de 100 francs.

¶ Objet social : Industrie et commerce des riz et paddys, céréales et dérivés. La Société possède au Tonkin, à Haiphong, une rizerie modèle dont la capacité de production par vingt-quatre heures est de 150 tonnes de riz blanchi et 70 tonnes de riz glacé. Elle s'est spécialisée dans les qualités, plus lucratives, des riz de choix. A noter à ce propos que le Tonkin produit deux récoltes par an, et que la qualité des riz du Tonkin, mieux appréciée aux goûts d'Europe, obéit souvent une plus-value sur les qualités cochinchinoises. Indépendamment de l'usage du riz, la Société fait de très importantes affaires d'exportation en tous produits alimentaires d'Indochine. Elle a pris de grosses participations dans diverses entreprises, notamment dans les Rizeries d'Extrême-Orient.

Société Commerciale Française de l'Indochine

SIÈGE SOCIAL : SAIGON

DIRECTIONS COMMERCIALES

MARSEILLE - 3, Rue Armény, 3

PARIS - 11 bis, Rue d'Aguesseau

AGENCES : HAIPHONG et LONDRES

Administrateurs Délégués : MM. Paul Rauzy et Paul Ville

¶ La place considérable que cette Société, spécialisée dans le commerce du riz d'Indochine, a conquise en Extrême-Orient et en Europe, frappe d'autant plus l'attention que le petit capital originaire d'un million n'a jamais été augmenté. Il est vrai que la Société a très largement daté ses comptes de prévoyance. Elle n'en distribue pas moins 100 francs de dividende nets d'impôts à chaque action de 100 francs. En Bourse d'ailleurs ces actions cotent 1.700 à 1.800 francs ; soit dix-sept à dix-huit fois le prix.

¶ Organisation commerciale de premier ordre sur tous les grands marchés du monde.

Liste générale des membres de la [Société des études indochinoises](#)
(*Bulletin*, 1923, p. 143-149)

MEMBRES TITULAIRES

Lauber (Frédéric-Eugène), LH, croix de guerre, ingénieur-directeur des Rizeries d'Extrême-Orient à Saïgon.

Rizeries d'Extrême-Orient
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 16 janvier 1923)

Signalons la nouvelle avance des Rizeries d'Extrême-Orient à 710 fr. En dehors du développement de ses affaires, cette Société a bénéficié, pendant l'exercice 1922, de la hausse de la piastre. Ajoutons qu'en 1923, les opérations sociales se trouveront encore élargies, la production de la rizerie du Pacifique venant renforcer celle des usines appartenant déjà à la Société.

Les événements et les hommes
(*Les Annales coloniales*, 22 mars 1923)

Les membres de la mission parlementaire ont consacré toute la journée du 2 février à visiter Cholon et ses environs immédiats. [...] Dans l'après-midi, ils visitèrent en premier lieu l'ancienne usine allemande « Tong-Wo », aujourd'hui française, une des plus belles usines de la ville chinoise, d'un débit de 1.200 tonnes par jour.

RIZERIES D'EXTRÊME-ORIENT
(*Le Journal des finances*, 8 juin 1923)

Pour l'exercice 1922, le conseil proposera un dividende de 43 fr. 75 brut, soit 41 fr. 12 c net d'impôts.

EXPLOITATIONS COLONIALES
Rizeries d'Extrême-Orient
(*La Journée industrielle*, 18 juillet 1923)
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 9 septembre 1923)

L'assemblée ordinaire des actionnaires de cette société, dont le siège social est à Saïgon (Indochine) a eu lieu hier, à Paris, sous la présidence de M. Paul Ville. Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1922. qui s'est soldé par un bénéfice net de 6.963.467 fr. 72, auxquels s'ajoute le report antérieur de 483.493 fr. 44, soit un total disponible de 7.446.961 fr. 16. Après prélèvement de 794.876 fr. 85 pour amortissements et réserve, le solde à répartir ressort à 6.652.084 fr. 31.

La réserve extraordinaire a été dotée de 250.000 fr. Le dividende total fixé à 43 fr. 75 par action sous déduction de l'impôt, et le report à nouveau fixé à 353.135 fr. 24.

L'assemblée a réélu administrateurs MM. C[amille] Aymard, L[ouis] Bernard, H[enry] Bondonneau, M[arcel] Duclos, H[enri] Dufay, Ch. Gavoty, M[axime] Grammont, Ch[arles] Michel [Banque A. Worms], Paul Rauzy, É[milien] Rocca, Ch. Triadou*, Paul Ville, Eugène Ville, Édouard Worms.

L'exercice 1922 a été moins favorisé que les deux précédents, les quantités de riz et brisures exportées par toute l'Indochine n'ayant été que de 1.200.000 tonnes environ contre plus de 1.500.000 tonnes en 1921. La diminution corrélative des recettes aurait due *[sic : dû]* être beaucoup plus considérable si la diminution du tonnage n'avait été en partie compensée par le maintien de la hausse du taux de la piastre et l'amélioration des prix de vente des sous-produits.

Les prévisions pour l'exercice en cours semblent annoncer des recettes encore moindres, la récolte exportable ne devant pas dépasser 900.000 tonnes d'après les estimations gouvernementales.

Une autre cause de la diminution du tonnage, tant pour l'exercice 1922 que pour l'exercice en cours, a été la sortie du paddy (riz brut) à destination de l'étranger, qui a atteint en 1922 160.792 tonnes et de janvier à mai 1923: 113.000 tonnes.

Rizeries indo-chinoises* et Rizeries d'Extrême-Orient (*Le Journal des finances*, 8 février 1924)

Les cours de ces deux titres sont l'objet depuis quelques mois de vives fluctuations qui se sont traduites, en définitive, par un recul très sensible ; l'action des Rizeries d'Extrême-Orient s'est lassée à 386, celle des Rizeries indo-chinoises à 460. L'exercice de ces deux entreprises se termine également le 31 décembre ; les comptes de 1922 s'étaient traduits pour la première par un bénéfice de 6.983.000 contre 8.508.000 fr. en 1921 permettent la distribution d'un dividende de 41 fr. 12 contre 43 fr. 50, mais après une sérieuse compression des affectations au compte de prévoyance ; quant à la seconde, ses bénéfices n'avaient été que de 2.590.000 contre 3.602.000 et le dividende de 21 fr. 15 contre 55 fr. ; en revanche, les réserves avaient été bien plus largement dotées. D'après les bruits mis actuellement en circulation, les actionnaires doivent s'attendre pour 1923 à de sérieuses déceptions. L'augmentation des exportations de paddy (riz brut) par l'Indochine a provoqué une très grosse réduction de l'activité des rizeries, de la colonie, et les mesures douanières mises en vigueur pour ralentir cette évvasion de la matière première sont demeurées sans effet en raison de la hausse de la piastre et ce d'autant plus que les chambres d'agriculture ont manifesté une vive opposition au relèvement des droits de sortie. La situation s'est encore trouvée aggravée par une récolte déficitaire. D'après les bruits mis actuellement en circulation, de sérieux embarras de trésorerie auraient enfin accentué, pour les deux entreprises qui nous occupent, les conséquences des difficultés industrielles qu'elles ont traversé. [...]

Quant aux Rizeries d'Extrême-Orient, leur exercice se solderait en perte et l'amortissement d'une créance de plusieurs millions de piastres qu'une grande banque possède sur elle aurait dû être différé. Il en résulterait sans insister même sur la contrainte de l'hypothèque, que cette banque détient maintenant un droit de regard sur la gestion des deux affaires jumelées et son influence ne saurait que grandir par le fait même des dissentiments qui surgiraient au sein du conseil d'administration. Et l'on en déduit qu'elle pourrait éventuellement insister pour qu'il soit procédé à une réorganisation financière que les circonstances rendraient utile, sinon indispensable.

Notre carnet financier
Rizeries d'Extrême-Orient
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 25 juin 1924)

Dans le bilan de 1923, cette société a adopté un taux de change de 8 fr. 50 au lieu de 4 fr. pour la piastre. Ce changement a fait apparaître au passif une provision de change de 538.952 fr. et un bénéfice de 538.952 fr. en 1923. Le montant disponible s'élève, avec le montant antérieur, à 892.087 fr. La Banque de l'Indochine aide à relever cette importante entreprise qui est la plus grosse entreprise française de riz.

SOCIÉTÉ COMMERCIALE FRANÇAISE DE L'INDOCHINE
(*L'Information financière, économique et politique*, 26 juillet 1924)

.....
Bien qu'elle ait, l'an dernier, réalisé sa participation dans la Société des Rizeries d'Extrême-Orient, la société conserve toujours de gros intérêts dans cette affaire dont elle est le meilleur client, et lui apporte tout son concours à sa réorganisation.

Cercle sportif saïgonnais

Séance du comité du lundi 13 septembre 1924
(*Saïgon Sportif*, 19 septembre 1924)

Admissions
À titre de membres actifs :
Scotto, Louis, Rizeries d'Extrême-Orient, présenté par MM. A. Scotto et J. Cravetto.

Les réorganisations
RIZERIES D'EXTRÊME-ORIENT
(*Le Journal des finances*, 26 septembre 1924)

Les actionnaires de cette société viennent d'être convoqués en assemblée extraordinaire pour le 26 septembre. Cette assemblée aura à délibérer sur une proposition d'augmentation de capital qui portera sur une dizaine de millions et s'effectuerait par l'émission d'actions privilégiées. Cette opération a vraisemblablement pour but de donner à la Société les moyens d'effacer les conséquences de la crise qu'elle vient de subir et de lui permettre de faire face aux engagements qu'elle a dû contracter vis-à-vis de la Banque de l'Indochine à la suite de l'aide que celle-ci a été amenée à lui apporter après l'échec subi il y a quelques mois par le projet de création d'une société de gérance qui aurait pris les usines en régie.

Il n'est pas inutile de rappeler à la veille de la réorganisation actuellement envisagée que l'affaire a été créée en mai 1916 à Saigon sous le nom de Nan-Phong-Sen (ancienne Rizerie d'Orient) dans le but d'exploiter la rizerie d'Orient, à Cholon, et de se livrer au commerce des riz et paddys. Bien que de forme française, elle se trouvait entre des mains chinoises, avec, paraît-il, certaines attaches germaniques. Elle est passée en 1917 sous le contrôle d'un groupe français, et des modifications étaient apportées, en

1918, à son organisation financière, en même temps qu'elle prenait sa dénomination actuelle.

Le capital avait été fixé à l'origine, à 600.000 piastres, en 600 actions de 1.000 piastres. Il fut réduit, en juillet 1918, à 330.000 piastres, soit 1.500.000 fr., en 6.000 actions de 250 fr., puis relevé immédiatement à 4 millions pour être porté à 12.500.000 fr. en octobre de la même année et à 25 millions en février 1919, en 100.000 actions de 250 fr. Toutes les actions nouvelles ont été émises au pair.

Les diverses usines que possède ou contrôle la société étaient estimées en 1923 devoir lui assurer une capacité, quotidienne de production de 2.650 tonnes. On a, d'autre part, prétendu un moment, qu'elle possédait le contrôle des Rizeries du Pacifique, émanation de la Société maritime et commerciale du Pacifique, mais ce renseignement n'a jamais été confirmé officiellement.

Les Rizeries d'Extrême-Orient s'occupent exclusivement du façonnage du riz. Ses profits proviennent, d'une part, des prix de façon, et, d'autre part, des sous-produits qui lui sont laissés en toute propriété.

La Compagnie n'a créé ni parts de fondateur ni obligations. L'emploi des bénéfices, déduction faite des amortissements, a été ainsi prévu :

5 % à la réserve légale, premier, dividende de 8 % aux actions, avec possibilité pour l'assemblée, si une telle répartition peut être assurée, de décider qu'elle sera prélevée sur les bénéfices ultérieurs. ; 15 % au conseil : sur le solde, 20 % au plus en faveur du personnel ; le surplus aux actions, sauf toutes dotations de prévoyance et jugées opportunes.

Les résultats obtenus ont été les suivants depuis la transformation de 1918 :

	Bénéf.	Prél. de prévoy.	Mont. distr.	Divid. net
	(en 1.000 fr.)			(en fr)
1918	1.815	421		20
1919	4.890	1.561		25
1920	7.021	1.481	5.102	37,5
1921	8.508	3.199	5.868	43,75
1922	6.963	1.353	5.741	41,126
1923	538	—	—	—

Pour 1923, par suite de l'importance de l'aide apportée par la Banque de l'Indochine et des négociations en cours pour redresser complètement l'affaire, le Conseil a estimé sage de modifier la présentation des comptes.

Au lieu de traduire, au change fixe de 4 fr., les opérations, comptabilisées en piastres indochinoises, le change moyen de 8,50 a. été adopté.

Le bilan qui a été présenté à l'assemblée du 30 juin a fait ressortir un bénéfice net de 538,952 francs ; avec le reliquat antérieur, le solde créditeur est de 892.087 fr. contre 7.446.961 fr. pour 1922. Les différents postes présentent des modifications importantes d'une année à l'autre. L'usine « Orient », réestimée avant amortissements à sa valeur en piastres à 8,50 et compte tenu de 340.869 fr. de travaux neufs, est passée de 8.095.512 à 17.543.832 fr. ; l'ensemble des immobilisations est de 18.931.570 fr. Le portefeuille-titres est de 8.102.582 fr. contre 8.127.438, légère réduction due à des réalisations.

Les autres éléments d'actif disponible ou réalisable se totalisaient par 45183.823 fr., ils comprenaient 11.137.009 fr. de bons du Trésor donnés en garanties d'avance, 2.442.218 de caisse et banques contre 2.100.000 fin 1922. 5.450.995 fr. de marchandises et approvisionnements et 15.223.000 fr. de débiteurs contre 21.877.901 fr., réduction qui provient pour partie d'apurement comptable de la part des trois rizeries contrôlées. Au passif les créiteurs étaient de 22 millions 980.263 fr. contre 14102.083 fr. Ce poste comprendrait notamment les avances de la Banque d'Indochine qui ont servi à l'acquisition en piastres de l'usine ; son augmentation est due à la nouvelle évaluation de la piastre. En outre, il est inscrit un compte de change de 2.544.400 fr., provision qui représente en fait la plus-value de l'actif piastres.

Les déboires enregistrés par la Société proviennent de l'insuffisance des récoltes qui a contraint les usines à travailler dans des conditions déficitaires tandis que, d'autre part, la concurrence chinoise provoquait une baisse notable des prix ; enfin des variations de la piastre, dont le pair est de 2,50, mais qui vaut actuellement entre 9 et 10 fr.

Si ces variations ont pu être, dans certains cas, favorables à la Société, elles lui ont causé également de vifs mécomptes en raison des intérêts qu'elle est obligée de payer chaque année sur les avances qui lui ont été consenties par la Banque de l'Indochine. Il est vrai que celle-ci a consenti à renoncer à ces intérêts pour les exercices 1924, 1925 et 1926, si les bénéfices sociaux sont insuffisants pour les couvrir. Ce n'est évidemment là qu'une mesure destinée à favoriser la réorganisation dont nous venons de parler et dont il sera sans doute plus facile de discerner les conséquences possibles lorsque l'on connaîtra les éléments du rapport que le conseil d'administration présentera à la prochaine assemblée.

RIZERIES D'EXTRÊME-ORIENT (*Les Annales coloniales*, 18 décembre 1924)

Les actionnaires, réunis hier en assemblée générale extraordinaire, ont décidé l'augmentation du capital social de 25 à 35 millions par l'émission en une ou plusieurs fois, aux époques et conditions que fixera le conseil, de 100.000 actions privilégiées de 100 francs chacune, qui auront droit dans la répartition des bénéfices annuels à un premier dividende cumulatif de 8 % l'an.

Les statuts ont été modifiés en conséquence de cette décision, sous condition suspensive de la réalisation de cette augmentation de capital.

Annuaire industriel, 1925 :

RIZERIES D'EXTRÊME-ORIENT, 15, quai de Belgique, Saïgon (Cochinchine). Ad. t. Rizorient-Saïgon (Cochinchine). Soc. an. au cap. de 25 millions de francs. Cons. d'adm. : MM. le comte A[drien] de Germiny [1826-1922], président ; Paul Rauzy et Paul Ville ; adm. délégués (Paris, 11 bis, rue d'Aguesseau ; Marseille, 3, rue Armény) ; C[amille] Aymard, L[ouis] Bernard [banque Jules Bernard-Mathieu Goudchaux adm. des Usines métallurgiques de la Basse-Loire (UMBL-Trignac), etc.], H[enry] Bondonneau [adm. de la Standard Oil frse (Esso)], C. Gavoty, E. Gigandet, M[axime] Grammont [Émailleries réunies..., Duclos à Marseille, etc.], H. Grand-Dufay, C[harles] Michel [Banque A. Worms], M. Rocca, C[harles] Triadou, E[ugène] Ville, E[douard-Raphaël] Worms, M[arcel] Duclos-Rauzy.

Exploitation de rizeries en Indochine. Usines et siège d'exploitation à Cholon (Cochinchine). Importation : Riz glacés, riz blanchis, riz industriels, brisures de riz, farines et semoules de riz, sons et issues de riz. (11-69459).

RIZERIES D'EXTRÊME-ORIENT
société anonyme au capital de 25.000.000 francs
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1925, p. I-97 et 98)

301, quai des Jonques, à Cholon
MM. F[rédéric] LAUBER, administrateur délégué ; VAN RYSWYCK ¹⁵, directeur commercial ; LABAT, ingénieur ; QUINTIN, sous-ingénieur ; LEBET, chef-comptable.
GINOUVIER, Achille, agent des Rizeries d'Extrême-Orient, Cantho-ville ;

Ingénieurs et ingénieurs-conseils
(*Annuaire industriel*, 1925)

Lauber (Frédéric), chev. Lég. honn., Saïgon, Cochinchine, E.C.P. Ingénieur en chef des Rizeries d'Extrême-Orient.

Rizeries d'Extrême Orient
(*Bulletin financier et économique de l'Indochine* [M^{me} veuve Biétry],
13 février 1925)

Le capital sera porté de 25 à 35 millions de francs par l'émission, en une ou plusieurs fois, de 100.000 actions privilégiées de 100 fr. chacune ayant droit à un premier dividende cumulatif de 8 % l'an. Droit une action nouvelle de 100 fr. pour une action ancienne de 250. Cette augmentation de capital permettrait à la société de compléter son programme d'action. Jusqu'à présent, les usines n'avaient pratiqué que le travail à façon, recevant du riz brut, appelé paddy, avec la charge de le décortiquer, remettant aux clients le riz blanchi, et conservant pour elles les sous-produits et un prix de façon. Les conditions actuelles du travail en Indo-Chine, brusquement modifiées, ne permettent plus d'alimenter les établissements sociaux par des opérations aussi strictement limitées. Le paddy, matière première nécessaire à la marche des usines, n'est plus reçu en quantités suffisantes, et il est indispensable de suppléer à ce défaut d'approvisionnement par la mise en œuvre de moyens nouveaux, qui sont susceptibles de procurer des résultats très appréciables. L'opération, qui a été autorisée par l'assemblée, fournira les moyens d'apporter à la société un nouvel et indispensable élément de vitalité. L'organisation dans ce sens est déjà en préparation.

Le rapport rappelle les accords conclus avec la Banque de l'Indo-Chine, qui a su faire passer ses intérêts immédiats après le souci de sauvegarder l'essor d'une industrie utile à la Colonie ; le paiement du premier dividende cumulatif de 8 %, auquel auront droit les actions privilégiées sera effectué jusqu'à fin 1926 avant paiement de l'intérêt des avances de cet établissement.

LÉGION D'HONNEUR
Ministère des colonies

¹⁵ Van Ryswyck : passé au service des Distilleries de l'Indochine à Binh-Tay, puis Hanoï.

(Journal officiel de la République française, 12 avril 1925)
(Les Annales coloniales, 14 avril 1925)

Chevalier

Bondonneau (Henri-Émile-Eugène), administrateur de sociétés industrielles, ancien administrateur des Rizeries d'Extrême-Orient ; 35 ans de pratique industrielle.

BANQUE DE L'INDOCHINE

Exercice 1924

(La Cote de la Bourse et de la banque, 10 juin 1925)

.....
Les exportations de riz, paddys et dérivés se sont élevées, en 1924, pour la Cochinchine et le Cambodge. à 1.102.700 tonnes, montant légèrement inférieur à celui de 1923, mais très voisin de la moyenne de la dernière décennie. Les grandes usines ont continué à souffrir de la concurrence que leur font les rizeries de moyenne importance et les décortiqueries chinoises. La plupart des usines ont travaillé sans bénéfices et la Banque de l'Indochine a été amenée à consentir des sacrifices pour soutenir un groupe français [les Rizeries d'Extrême-Orient] qui avait repris les usines contrôlées autrefois par les maisons allemandes établies à Saïgon. Les hauts prix du paddy ont laissé à l'indigène un profit élevé.

Rizeries d'Extrême-Orient

(Bulletin financier et économique de l'Indochine [M^{me} veuve Biétry],
29 juillet 1925)

Les bénéfices nets de l'exercice 1924 s'élèvent à 949.661 francs 05 (contre 538.952 fr. en 1923).

On sait que le conseil avait envisagé d'étendre à d'autres branches que le riz l'activité sociale et, que dans ce but, une augmentation de capital de 10 millions, en actions de priorité, avait été autorisé. Mais la reprise des affaires a rendu inutile cet appel de capital.

RIZERIES D'EXTRÊME-ORIENT

(La Revue coloniale, septembre 1925)

Réunis le 9 septembre en assemblée ordinaire, sous la présidence de M. de Chevilly, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice 1924, se soldant, par un bénéfice net de 949.661 fr., qu'ils ont décidé de répartir comme suit : amortissement de l'usine Orient, 403.290 francs ; réserve industrielle, 500.000 fr. ; à reporter, 46.370 francs.

L'assemblée a ratifié la nomination comme administrateur de M. de Chevilly, en remplacement de M. Marcel Duclos, démissionnaire.

Rizeries d'Extrême-Orient

*(Bulletin financier et économique de l'Indochine [M^{me} veuve Biétry],
16 octobre 1925)*

Les Rizeries d'Extrême-Orient sont en progrès. Le bilan au 31 décembre dernier fait apparaître un bénéfice de 949.661 fr. 05 qui montre la renaissance industrielle de cette affaire. L'an dernier, le bénéfice n'avait été que de 539.000 francs, et le conseil avait envisagé la nécessité d'étendre à d'autres branches que le riz l'activité sociale. Dans ce but, une augmentation de capital de 10 millions, en actions de priorité, avait été autorisée. Mais la reprise très nette des affaires a rendu inutile ce nouvel appel de fonds. Le capital social reste donc fixé à 25 millions en actions ordinaires de 250 francs, et il n'y a ni obligations ni parts de fondateurs.

Le dernier bilan se présente de façon très saine : les immobilisations, comprenant les différents immeubles de Saïgon et de Dalat et l'usine d'Orient, sont inscrites pour 22.486.174 francs, mais elles sont déjà amorties de 4.596.709 francs.

Le portefeuille a été ramené de 8.102.000 francs à 3.635.277 francs, et les bons du Trésor de 11.137.000 francs à 8.777.062 francs. Le disponible en caisse et en banque s'élève à 1.055.355 francs, et les approvisionnements et marchandises à 7.306.735 fr. Les comptes débiteurs figurent pour 18.893.883 francs. Au passif, les comptes créditeurs atteignent 25.076.544 francs, mais la grosse partie en est constituée par la créance de la Banque de l'Indochine qui a, en réalité, en face d'elle, la valeur de l'usine dont l'achat avait été fait au moyen des sommes avancées par la banque. Enfin, un compte de change est inscrit pour 4.747.628 francs. C'est là la différence d'évaluation des postes décomptés en piastres à un certain taux et la valeur réelle sur le cours moyen de la devise indochinoise.

L'assemblée générale ordinaire du 29 septembre 1925 a fixé le dividende de l'exercice 1924-1925 à fr. : 20 brut par action. Ce dividende sera mis en paiement à partir du 15 octobre 1925 contre remise du coupon n° 1.

Il sera payé sous déduction des impôts à raison de :

Fr. : 17,60 par action nominative ;

Fr. : 14,55 par action au porteur,

aux guichets de la Banque de l'Indochine à Saïgon.

*(Bulletin financier et économique de l'Indochine [M^{me} veuve Biétry],
23 octobre 1925)*

Les Rizeries d'Extrême-Orient se redressent vigoureusement. Les comptes de l'exercice 1924, approuvés par l'assemblée du 9 septembre, se soldent par un bénéfice de 949.661 fr. ; ce bénéfice a été intégralement affecté aux amortissements et réserves. Une amélioration des résultats en 1925 est escomptée.

Le rapport insiste sur le fait que l'exercice écoulé fut un exercice de transition, employé à une réorganisation complète, dont il n'a profité que très partiellement.

Rizeries d'Extrême-Orient
*(Bulletin financier et économique de l'Indochine [M^{me} veuve Biétry],
30 octobre 1925)*

L'assemblée du 9 septembre a approuvé les comptes de l'exercice 1924, qui se sont soldés par un bénéfice net de 949.661 fr. 05 sur lequel 403.290 fr. 60 ont été affectés

à l'amortissement de l'usine d'Orient, 500.000 francs à la création d'une réserve industrielle et 46.370 fr. 45 reportés à nouveau.

Le rapport du conseil d'administration fait observer que l'exercice 1924 a été une période de transition, consacré à la réorganisation de l'affaire au point de vue industriel, commercial et financier. L'usine Orient et l'usine de la filiale Tong-Wo ont subi les transformations reconnues nécessaires ; les services commerciaux ont été groupés à Cholon au centre des usines ; enfin, la Banque de l'Indochine a prêté à la société un concours efficace. L'année 1924, n'a toutefois bénéficié que partiellement de cette réorganisation, mais les premiers mois de l'exercice en cours en ont accusé les conséquences favorables ; de plus, la récolte de 1925 sera certainement supérieure aux précédentes et marquera une interruption de la régression continue des quantités exportables qui avait été la caractéristique de ces dernières années ; on espère, en effet, que le tonnage exporté atteindra 1.300.000 tonnes (au lieu de 1.102.706 en 1924, 1.145.000 en 1923, 1.160.000 en 1922 et 1.516.000 en 1921).

L'exercice 1924 a été affecté, comme les précédents, par l'exode du paddy brut sur la Chine ; le gouvernement de la Colonie n'a d'ailleurs pas encore remédié aux lacunes du tarif douanier des droits de sortie qui permettent l'évasion de cette matière. La société proteste également contre les impôts dont son industrie est grevée, car elle a versé dans les caisses de la Colonie, de 1919 à 1924, au seul titre des impôts directs, la somme considérable de 458.300 \$ 97, soit plus de 5.600.000 francs au change actuel.

Le bilan au 31 décembre 1924 fait ressortir un actif disponible ou réalisable de 39 millions 68.294 fr. 39, vis-à-vis de 25.076.544 fr. 26 de créiteurs divers. Les immobilisations se chiffrent par 22.486.174 fr. 40, mais, depuis la clôture de l'exercice, les immeubles qui y figuraient pour 1.127.315 fr. 80, ont été réalisés pour un prix supérieur à leur estimation ; les amortissements s'élèvent à 5 millions. La réserve légale est à 1.289.415 fr. 22, pour un capital de 25 millions (Dans ce bilan, les piastres ont été converties en francs au taux moyen de l'année 1924, soit 10 fr. par piastre).

L'assemblée a ratifié la nomination comme administrateur de M. le comte F. de Chevilly, en remplacement de M. Marcel Duclos, démissionnaire.

Rizeries d'Extrême-Orient
(*Bulletin financier et économique de l'Indochine* [M^{me} veuve Biétry],
11 décembre 1925)

[...] La réorganisation industrielle a consisté dans certaines transformations apportées aux usines en vue d'améliorer leur rendement.

Au point de vue commercial, les divers services ont été groupés à Cholon, au centre des usines.

En ce qui concerne la réorganisation financière, celle-ci s'est bornée à des accords avec la Banque de l'Indochine, créancière, on le sait, des Rizeries d'Extrême-Orient.

Notons, en passant, que c'est grâce au concours de cet établissement que les Rizeries d'Extrême-Orient peuvent traverser sans risquer de sombrer la période difficile d'où elles ne sont pas encore définitivement sorties.

En raison des opérations de réorganisation dont il vient d'être parlé, l'exercice 1924 a été une année de transition et bien qu'il n'en ait profité que partiellement, il a laissé un bénéfice de 949.000 francs, contre 539.000 obtenus en 1923. Ce résultat peut être tenu pour satisfaisant.

Néanmoins, on ne doit pas se faire illusion : tant que la dette envers la Banque de l'Indochine n'aura pas disparu du bilan, les bénéfices des prochains exercices seront affectés en majeure partie à son extinction. Ce n'est donc pas en vue des dividendes

rémunérateurs que l'action pourrait être placée en portefeuille. Le moment n'est pas proche où cette valeur sera intéressante pour le portefeuille. (*L'Arbitre*).



[Coll. Olivier Galand](#)

Cholon. — Dépôts de paddy devant les usines Rauzy et Ville
(Édition photo Nadal Saïgon. Gravure Braun & Cie, Dornach (France))



[Coll. Olivier Galand](#)

Cholon. — La rizerie Orient (S.F.R.E.O.)
(Édition photo Nadal Saïgon. Gravure Braun & Cie, Dornach (France))

COCHINCHINE

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 août 1926)

— Reviennent en France : M. Eugène Ville, administrateur des Rizeries d'Extrême-Orient.

Annuaire Desfossés 1927, p. 1073 :

Conseil. — MM. le comte A. de Germiny, Paul Rauzy, L. Bernard H[enry] Bondonneau, Ch. A. Gavoty, E. Gigandet, M. Grammont, H. Grand-Dufay, C. Michel, É. Rocca, E. Worms, C. Aymard, C. Triadou, E. Ville, comte F. de Chevilly.

500 piastres

(*L'Écho annamite*, 14 janvier 1928)

sont promises à la personne qui donnera des renseignements permettant de retrouver l'auteur du vol commis chez M. [Frédéric] Lauber, 90, rue Eynaud-des-Vergnes, dans la nuit du 11 au 12 janvier.

10 sont promis de plus sur les bijoux retrouvés.

COCHINCHINE

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 mars 1928)

M. Laubert [*sic* : *Lauber*], administrateur des Rizeries d'Extrême-Orient, a été victime d'un vol de bijoux représentant 90.000 francs.

12 mars 1928

(*Bulletin administratif de l'Annam*, 15 mars 1928)

Est autorisée la substitution de la Société « Les Rizeries d'Extrême-Orient », dont le siège social est à Cholon, 301, quai des Jonques, aux droits de MM. Lauré et Appert découlant des contrats de bail passés les 10 août et 8 janvier 1926 concernant des terrains appartenant à des indigènes.

12 mars 1928

(*Bulletin administratif de l'Annam*, 15 mars 1928)

Est autorisée la substitution de la Société Les Rizeries d'Extrême-Orient dont le siège social est à Cholon 301 quai des Jonques aux droits de MM. Lauré et Appert découlant des contrats de bail passés les 10 août et 8 janvier 1926 concernant des terrains appartenant à des Indigènes.

Rizeries d'Extrême-Orient
(*Le Journal des finances*, 23 novembre 1928)

Les Rizeries d'Extrême-Orient végètent à 90. Les actionnaires, réunis le 19 novembre en assemblée, ont approuvé les comptes de l'exercice 1927 faisant ressortir un bénéfice net de 955.350 francs, qui a été affecté ainsi que le report antérieur de 47.504. fr. à l'amortissement des créances de la société sur ses filiales. Depuis la clôture de l'exercice, la société a engagé des négociations avec la Banque de l'Indochine en vue du règlement des avances importantes que celle-ci lui avait consentie et, sous sa garantie, à ses filiales.

Rizeries d'Extrême-Orient
(*La Journée industrielle*, 23 novembre 1928)

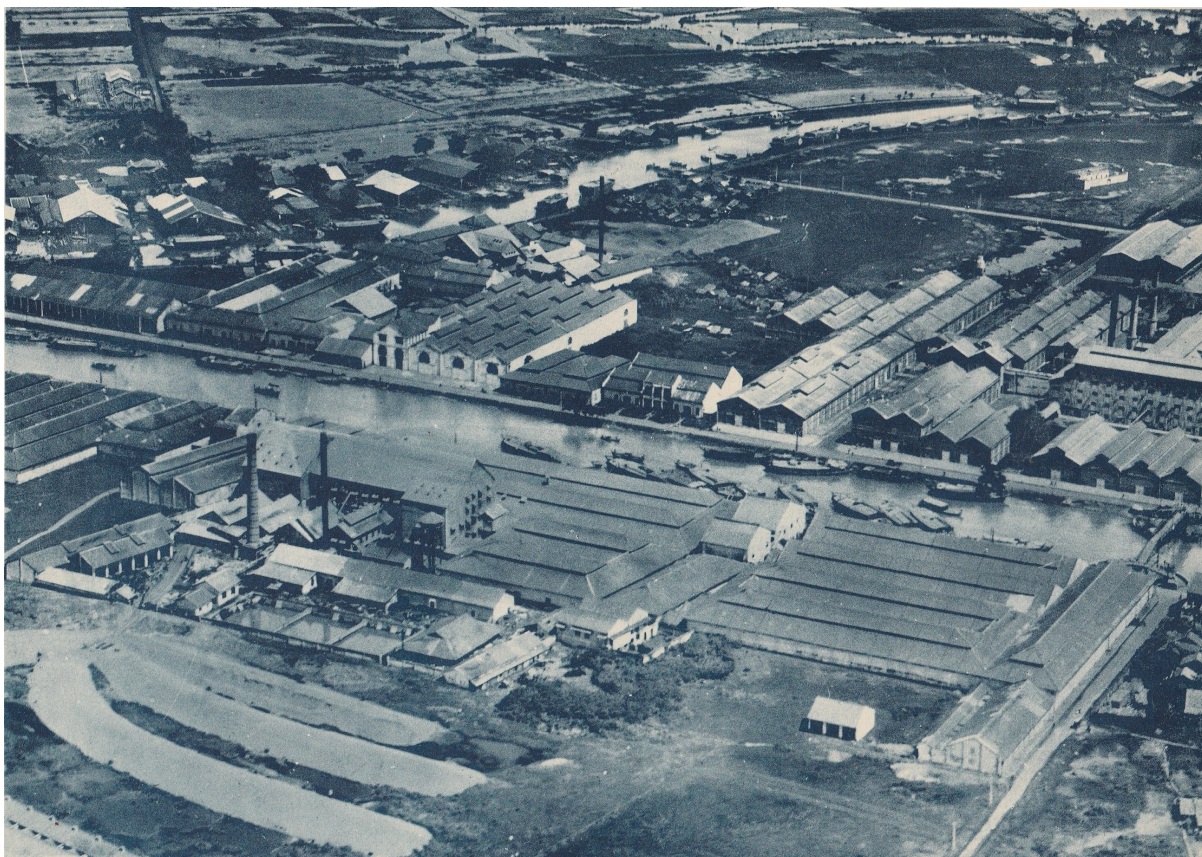
L'assemblée ordinaire a approuvé les comptes de l'exercice 1927. Bénéfice net: 945.350 fr. 09, non compris le report antérieur de 47.504 fr. 24. Solde affecté à l'amortissement partiel des créances que la société possède sur ses filiales.

COCHINCHINE
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 décembre 1928)

Les Rizeries d'Extrême-Orient ont affecté à des amortissements les 992.854 francs de bénéfices réalisés en 1927.

(*Bulletin administratif de l'Annam*, 15 décembre 1928)

12 mars 1928 : Extrait d'un arrêté autorisant la substitution de la Société Les Rizeries d'Extrême-Orient aux droits de MM. Lauré et Appert sur des terrains appartenant à des indigènes



[Coll. Olivier Galand](#)

Cholon : rizeries le long du canal. Cliché [Agence économique de l'Indochine](#)

Annuaire Desfossés 1929, p. 1156 :
Conseil. — *idem* 1927.

Chronique de Cholon
Accident du travail
(*L'Écho annamite*, 13 mars 1929)

Une enquête a été faite en suite d'un accident de travail survenu à la Rizerie d'Extrême-Orient, le 10 mars courant, vers 17 heures 30 au cours duquel la nommée Le thi Dan, 28 ans, journalière, demeurant derrière la dite rizerie, a eu le ponce droit arraché et les autres doigts broyés. Elle a été hospitalisée à l'hôpital indigène de Cochinchine.

Georges-Louis LOLMÈDE, directeur

Né à Bel-Abbès, le 22 octobre 1891.
Fils de Jean Lolmède, tailleur d'habits, et d'Ursule Delseries.
Marié à Saïgon, le 9 septembre 1922, avec Simone *Françoise* Etienbled.

Ingénieur des Arts et Métiers,
ingénieur l'Institut électro-technique de Grenoble (1912).
Incorporé le 9 octobre 1912. Mobilisé en août 1914.
Agent contractuel (cadre temporaire) des Chemins de fer de Cochinchine (11 août 1921).
Directeur des Ateliers de Khanhoi (Saïgon) de la maison [L. Jacque & Cie](#) (1923).
Directeur des Rizeries d'Extrême-Orient.
Concessionnaire avec Brisset, comme anciens combattants, de 100 ha. à Xuyên Môc (janvier 1928). [70 hectares plantés en hévéas](#) (1931).
Conseiller provincial suppléant de Cholon (1930).
Rachat de la Confiserie française à Alger (mars 1932).
Ingénieur de la Standard franco-américaine à Notre-Dame de Gravenchon (1^{er} mars 1934).

Décédé à Paris XIII^e, le 22 novembre 1949.
N.B. : la nouvelle de son décès n'était visiblement pas parvenue au ministère de la guerre qui le promeut en avril 1950 lieutenant-colonel de réserve du service des essences.

Liste des 250 électeurs consulaires français pour l'année 1929
(*Bulletin administratif de Cochinchine*, 18 avril 1929, p. 9)

VILLE DE CHOLON

192 Lolmède Georges, dir. de la Société des Rizeries d'Extrême-Orient, quai des Jonques, 301

RIZERIES D'EXTREME-ORIENT
(*Le Journal des débats*, 28 juin 1929)

Le bilan au 31 décembre 1928 fait ressortir une perte de 24.635.582 francs, alors qu'en 1927, il apparaissait un solde créditeur de 992.854 fr. Le conseil proposera d'affecter l'ensemble des fonds de prévisions figurant au bilan, soit 16.240.783 francs, à l'amortissement du déficit, lequel se trouvera ainsi ramené à 8 millions 385.798 francs.

Notre carnet financier
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 juillet 1929)

Rizeries d'Extrême-Orient. — Le bilan qui a été présenté à l'assemblée du 29 juin se solde par une perte de 24.635.582 fr., en regard de laquelle il existe au passif 16.249.783 fr. de réserves et d'amortissements. Le conseil propose à l'assemblée d'effectuer la compensation, ce qui ramènera le solde débiteur du compte profits et pertes à 8.335.798 fr. Le rapport du conseil signale que ces résultats déficitaires ont pour cause la **liquidation des filiales dont les résultats déficitaires paralysaient l'ensemble de l'exploitation**. L'usine de la société a laissé un bénéfice appréciable.

1929 (juillet) : CRÉATION DE LA **COMPAGNIE IMMOBILIÈRE DE SAÏGON-CHOLON**

Cholon
Football
L'Orient Sport
(*L'Écho annamite*, 20 juillet 1929)

Dans l'assistance :
Georges Lolmède, directeur des Rizeries d'Extrême-Orient.

RIZERIES D'EXTREME-ORIENT
(*Le Journal des débats*, 1^{er} décembre 1929)

L'assemblée ordinaire, tenue le 28 novembre, a approuvé les comptes de 1928, analysées dans nos « Informations » du 28 juin, et voté l'affectation de la totalité des réserves à l'amortissement du solde débiteur s'élevant à 24 millions 635.582 fr., qui se trouve ainsi ramené à 8 millions 385.798 fr.

Commerciale Française de l'Indochine
(*Le Journal des finances*, 27 juin 1930)

[...] Quant aux Rizeries d'Extrême-Orient, non seulement elles n'ont distribué aucun dividende, mais encore elles ont accusé en 1928 un déficit de 24 millions qui a pu, cette année, être ramené à 8 millions grâce aux réserves.

Liste des 231 électeurs consulaires français pour l'année 1930
(remaniée conformément aux dispositions de l'arrêté du 1^{er} août 1930)
(*Bulletin administratif de Cochinchine*, 6 novembre 1930, pp. 2831-2840)

192 Lolmède Georges, dir. de la Société des Rizeries d'Extrême-Orient, quai des Jonques, 301

Annuaire Desfossés 1931, p. 1174 :
Conseil. — idem 1927..

(*L'Indochine, revue économique d'Extrême-Orient*, 20 septembre 1931)

Les Rizeries d'Extrême-Orient ont perdu 227.135 francs en 1930 ; le solde déficitaire total approche de 8 millions.

Rizeries d'Extrême-Orient
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 18 octobre 1931)

L'exercice clos le 31 décembre 1930 montre une perte de 227.135 fr.

Annuaire Desfossés 1933, p. 1418 :
Conseil. — idem 1927.

Liste des 204 électeurs consulaires français pour l'année 1930
(*Bulletin administratif de Cochinchine*, 20 avril 1933, p. 992)

178 Lolmède Georges, dir. de la Société des Rizeries d'Extrême-Orient, quai des Jonques, 301

Rizeries d'Extrême-Orient
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 22 juin 1933)

Bénéfice de 1932 : 16.067 fr. contre une perte de 2.567.376 fr. venant en déduction du solde déficitaire de 10.758.087 fr.

Notre carnet financier
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 1^{er} juillet 1933)

Les Rizeries d'Extrême-Orient ont gagné 16.067 francs en 1932 alors qu'elles en avaient perdu 2.567.376 en 1931.

LÉGION D'HONNEUR
Ministère des colonies
(*Journal officiel de la République française*, 14 janvier 1935)

Officiers

Bondonneau (*Henri-Émile-Eugène*), administrateur de sociétés. Chevalier du 10 avril 1925. A contribué, pendant plus de trente années au développement de sociétés industrielles et coloniales. A donné, notamment, une vive impulsion à l'extension et au perfectionnement de l'industrie rizicole en Indochine.

RIZERIES D'EXTRÊME-ORIENT
(*La Journée industrielle*, 25 juin 1936)
(*Le Journal des finances*, 27 juin 1936)

Les comptes de l'exercice 1935 se soldent par une perte de 34.143 fr. contre une perte de 457.114 francs en 1934. Le solde débiteur total se trouve ainsi porté à 11.382.270 francs.

Annuaire Desfossés 1937, p. 738 :
Conseil. — MM. R. Couturiaux, Société commerciale française de l'Indochine, E. Ville, E. Worms, C. Michel.
Commissaires des comptes : A. Barreau, G. Lemoine, A. Scotto.

Les grèves aux Colonies
INQUIÉTUDES
(*Les Annales coloniales*, 26 janvier 1937)
[lettres écornées, nb corr.]

L'éditorial du *Petit Bleu* [Oulman] (23-1-37)[propriété d'Édouard-Raphaël Worms] se félicite de voir enfin en France prendre fin la période de grève qui aura duré quelque huit mois. Bien que cette crise ait péniblement oppressé le pays, en France nous étions entre nous ; elle put être supportée. Mais aux colonies, il n'en est pas de même et le danger est tout autre. Le *Petit Bleu* s'en inquiète :

... Nous possédons un empire d'outre-mer où soixante millions d'indigènes vivent dans l'attente des décisions de la métropole. N'oublions pas que les semences éparpillées en France passent les océans et vont germer sur des territoires auxquels elles ne sont pas destinées.

Des mouvements de grève, intéressant les ouvriers indigènes ont éclaté dans nos colonies ou pays de protectorat. Au Maroc, des incidents ont eu lieu ; à Madagascar, une agitation assez vive a été faite parmi les indigènes. En Indochine, les choses ont été plus sérieuses. Après quelques tentatives sans grande importance, une grève a éclaté dans les rizeries. À Saïgon, où cette industrie occupe plus de 5.000 personnes, quinze usines ont été touchées, avec un effectif de 1.500 à 2.000 travailleurs. Non seulement le travail a cessé, mais, de ce fait, les chargements ont dû être arrêtés. Aux dernières nouvelles, la possibilité d'une extension du conflit, allant jusqu'à la grève générale, n'était pas exclue.

On peut toujours jouer avec le feu en France. Les dégâts ne sont pas invariablement couverts par une assurance, mais ils peuvent être limités. Il n'en va pas de même aux colonies où les incendies prennent facilement les proportions d'un feu de brousse et risquent de dégénérer en catastrophes.

Rizeries d'Extrême-Orient
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 31 juillet 1937)

Par suite des circonstances économiques actuelles, la société n'a eu qu'une vie ralentie en 1936. Aussi le bilan arrêté au 31 décembre ne fait-il apparaître, dans son ensemble, qu'une différence peu importante avec celui de l'exercice 1935. Le solde débiteur du compte de profits et pertes reste inchangé à 11.382.270 francs.

Rizeries d'Extrême-Orient
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 15 juillet 1939)

Les comptes de l'exercice 1938 ne font pas apparaître de grandes modifications par rapport à ceux de l'année précédente. Les immobilisations restent décomptées pour 19.392.458 francs. Les approvisionnements sont ramenés à 1 fr. et les débiteurs douteux, à 1.300.855 fr., dénotent une diminution de 93.444 fr., provenant de l'amortissement effectué par le débit du compte de profits et pertes. Le compte de change est maintenu à 3.334.591 fr. et il y a une perte antérieure de 11.382.270 fr. reportée. Les créditeurs, en regard, s'abaissent de 10.658.472 à 10.410.175 fr. Les opérations en piastres ont été traduites en francs au taux de 10 fr. pour une piastre.

LE RIZ D'INDOCHINE
richesse nationale
(*Le Journal*, 29 octobre 1939)

La culture du riz a, de temps immémorial, tenu une place prépondérante dans l'économie indochinoise, mais son industrialisation en Cochinchine ne date guère que de 1868, époque à laquelle un groupé franco-anglais entreprit de rationaliser la production en employant des procédés moins rudimentaires que ceux des indigènes.

Malheureusement, l'augmentation rapide des exportations, qui passèrent en cinq ans de 130.000 tonnes à 350.000, devint le point de mire des capitalistes chinois, qui réussirent à se rendre maîtres progressivement de la majorité des rizeries, puisqu'en 1910, sur dix rizeries de Cholon, huit appartenaient à des Chinois.

C'est la situation ainsi créée qui a handicapé pendant longtemps le riz d'Indochine sur les marchés européens et américains, car on lui reprochait un défaut d'homogénéité, imputable à l'usinage chinois, qui mélange tous les paddys (grains non encore décortiqués.)

Heureusement, dès 1915, la Société des Rizeries d'Extrême-Orient entreprit de rendre l'industrie rizicole à la France, et dans ce but, elle commença par acheter la rizerie la plus importante, exemple qui fut bientôt suivi par d'autres groupements français qui investirent des capitaux considérables dans la création et l'outillage de nouvelles usines.

Enfin, la collaboration active du gouvernement aboutit à l'adoption d'un programme important : l'aménagement du port fluvial et de la ville industrielle de Cholon; l'établissement de caisses de crédits agricoles; la réorganisation des procédés de culture, les leçons par l'exemple des stations d'expériences créées sur tout le territoire ; les concours de paddy avec primes attribuées aux meilleurs lots ; la fondation de centres de warrantage en vue d'atténuer les sautes de cours défavorables à tous, ce qui permet au producteur de mieux défendre sa marchandise ; enfin, la négociation par le

gouvernement général, d'accords commerciaux avec les pays dont les rapports avec l'Indochine sont plus directs qu'ils ne le sont avec la Métropole.

Grâce à ces efforts méthodiques, la qualité des riz d'Indochine est désormais telle que la majeure partie des grains vendus actuellement en France, sous étiquette étrangère, est en réalité du pur Saïgon n° 1.

Pour compléter cette action, on peut compter sur la sollicitude du ministre des colonies et du commerce, qui s'est déjà efficacement manifestée.

Annuaire Desfossés 1940, p. 1874 :

Rizeries d'Extrême-Orient

Conseil. — MM. R. Couturiaux, Société commerciale française de l'Indochine, E. Ville, E. Worms, M. Derré ¹⁶.

Commissaires des comptes : Bouillette et Vigouroux ; Chevalier.

RIZERIES EXTRÊME-ORIENT
(*Le Journal*, 2 mars 1941)

Perte 1.175.403, portant à 12.557.674 le déficit total.

RIZERIES D'EXTRÊME-ORIENT
Société anonyme fondée en 1916
(*Bulletin économique de l'Indochine*, 1943, fascicule 1)

Objet : l'industrie et le commerce des riz, paddys, céréales et dérivés.

Siège social : 301, quai des jonques, Cholon ; bureau : 15, quai de Belgique, Saïgon.

Capital social : fr. 25.000.000, divisé en 100.000 actions de 250 fr.

À l'origine, 600.000 \$ I.C. en 600 actions de 1.000 \$.

Ramené en 1915 à 1.500.000 fr. par échange des 600 actions de 1.000 \$ contre 6.000 actions de 250 fr.

Puis porté en 1915 à 12.500.000 fr. par création de 44.000 actions de 250 fr. émises au pair.

Et en 1919 à 25.000.000 fr. par création de 50.000 actions de 250 fr. émises au pair.

Conseil d'administration : MM. Eugène VILLE, président ; M. DERRÉ, R. COUTURIAUX, Société commerciale française de l'Indochine.

Année sociale : 1^{er} janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin. 1 voix par 5 actions.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 8 % d'intérêt aux actions, 15 % au conseil d'administration ; sur le surplus : 20 % au maximum au personnel, prélèvement facultatif pour réserves ou report à nouveau, le solde aux actions.

Inscription à la cote : marché officiel au comptant : actions.

Dernier cours connu (7 juin 1940), actions : 65 fr.

Annuaire Desfossés 1945, p. 1908 :

¹⁶ Marcel Derré (1892-1972) : président de la Société commerciale française de l'Indochine au sortir de la Seconde Guerre mondiale. Voir [encadré](#).

Conseil. — MM. J. Joly, M. Derré, R. Couturiaux, H. Moore, Société commerciale française de l'Indochine.

Commissaires des comptes : Bezard, Franck, Vigouroux.

Annuaire Desfossés 1948, p. 2223:

Conseil. — MM. J. Joly, M. Derré, R. Couturiaux, H. Moore, Société commerciale française de l'Indochine, Ed. Worms.

Commissaires des comptes : Bezard, Vigouroux ; Franck, suppl.

AEC 1951-1012 — Rizeries d'Extrême-Orient (REO)

301, quai des Jonques, CHOLON (Sud Viêt-nam).

Correspondant à PARIS : Rizeries Indochinoises, 7, rue Magellan (8^e).

Capital. — Société anon. fondée le 20 juillet 1918, 25 millions de fr. en 100.000 actions de 250 fr.

Objet. — Commerce et industrie des riz, paddys, céréales et dérivés ; exploitation de rizeries en Indochine.

Exp. — Riz blanchis, riz industriels, brisures de riz, farines et semoules de riz, son et issues de riz, etc.

Conseil. — MM. Joseph Joly, présid. ; Ét. Couturiaux, M. Derré, Henri Moore, Édouard Worms, Société commerciale française de l'Indochine.

Rizeries d'Extrême-Orient

[Desfossés 1956/1834]

S.A., 1916 sous le nom de Nam-Phong-Seng.

Siège social : Cholon (Cochinchine), 301, quai des Jonques.

Jaquenod (André)[et non Jacquenod], 1742 (Sté comm. frse de l'IC), 1833 (Rizeries Indoch.), 1834 (pdt Rizeries d'Extr.-Or.).

Derré (Marcel)[1892-1972], 1742 (pdg Sté comm. frse de l'IC), 1833 (pdt-adm.-dir. Rizeries Indoch.), 1834 (Rizeries d'Extr.-Or.).

Couturiaux (René), 1742 (Sté comm. frse de l'IC), 1833 (Rizeries Indoch.), 1834 (Rizeries d'Extr.-Or.).

Moore (Henri), 1742 (Sté comm. frse de l'IC), 1833 (Rizeries indoch.), 1834 (Rizeries d'Extr.-Or.).

Sté comm. frse de l'IC, adm.-dir.

Bezard (R.), 1324 (comm. cptes SIPEA), 1742 (comm. cptes Sté comm. frse de l'IC), 1746 (comm. cptes Optorg), 1794 (comm. cptes suppl. Forêts et sc. Biênhoà), 1814 (comm. cptes Plant. réunies de Mimot), 1818 (comm. cptes Hévéas Xuân-Lộc), 1834 (comm. cptes Rizeries d'Extr.-Or.), 1845 (comm. cptes Agric. d'Annam).

Vigouroux (L.), 1742 (comm. cptes Sté comm. frse de l'IC), 1834 (comm. cptes Rizeries d'Extr.-Or.).

Chevalier (L.), 1742 (comm. cptes Sté comm. frse de l'IC), 1834 (comm. cptes Rizeries d'Extr.-Or.).

Capital social : à l'origine, 4 MF, porté en 1918 à 12,5 MF, en 1919 à 25 MF divisé en 100.000 act. ord. de 250 fr.

Total de bilan (en milliers de francs)

1949	25.549
1950	25.104
1951	25.063
1952	25.161

1953	25.349
------	--------